LES CAMBRIOLEURS SONT CONNUS

Les aveux. — L'histoire de la clef. — Le partage du butin. — Les voleurs d'automobiles

Nous avons raconté hier l'arrestation de deux individus, Verbrugge Charles, horloger, rue du Fresnoy, à Roubaix, et Crepiau Julien, tourneur, rue des Bonnets, soupçonnés d'avoir participé au cambriolage accompli le 1er juin, chez Mme veuve Marcesseaux, marchande de chaussures, rue des Pourtrins. Crippiau a fait des aveux complets. Il a dénoncé Vermeulen Vincent, 16 ans, tailleur d'habits, rue de Nantes, 172, et la femme Geerremynck, comme ayant participé au cambriolage de la rue des Pourtrins.

La clef trouvée chez Crippiau n'avait pas, l'après les dires de ce dernier, servi à ouvrir la porte de la maison de Mme Marcesseaux. C'est avec une clef que possédait la femme Geerremynck que les cambrioleurs étaient entrés.

Mme Marcesseaux a déclaré qu'elle avait perdu une clef il y a quelques mois.

Crippiau a raconté toutes les circonstances du cambriolage.

Quand Vermeulen et la femme Geerremynck eurent, en sa compagnie, volé les neuf mille francs, ils se rendirent chez Claessens Hubert, cordonnier, rue du Blanc-Seau, et là, ils se partagèrent le butin. La femme Geerremynck, qui était arrivée la première chez Claessens avec son amant, Debrite, avait eu soin de prélever la part du lion. Chaque cambrioleur reçut 1700 fr.

Nantis de ces renseignements, les agents de police se rendirent au domicile de Vermeulen, rue de Nantes, et le mirent en état d'arrestation. Ce individu fut trouvé possesseur d'une somme de 280 francs. Vermeulen passa aussitôt des aveux. Il avoua en outre qu'il avait volé avec Claessen, Verbrugge et Crippiau, la motocyclette de M. le docteur Aerts, et la motocyclette de M. Lacaion Marx, de Mercq-en-Barœul. Cette dernière a été trouvée chez M. Agache, rue du Calvaire. Claessen l'avait vendu à ce dernier.

Verbrugge, reconnu non coupable du cambriolage de la maison de Mme Marcesseaux, était être mis en liberté, mais devant les aveux et les déclarations de Vermeulen, il a été maintenu. Claessen, de son côté, a été aussi arrêté.

Le trio a été conduit à Lille.

A Roubaix

M. Delleti, commissaire de police à Roubaix, poursuivant l'enquête commencée à Tourcoing, a perquisitionné, hier, au domicile d'un certain Georges Procureur, 25 ans, tailleur d'habits, rue de la Clarence, connu par ses relations avec Vermeulen. Une somme de 1020 francs a été trouvée chez lui.

Procureur a déclaré qu'il avait reçu ces 1020 francs en dépôt d'Albert Delryer, le demi-frère de Vermeulen.

C'est Vermeulen qui avait confié cette somme à son frère pour la mettre en sûreté.

L'enquête qui continue nous promet, paraît-il, de nouvelles surprises.

ENTRE UNE VIS ET LE ROULAGE

A l'usine Tiberghien fils, rue d'Anvers, Mlle Dutilleul Sidonie, soigneuse, demeurant à Mouveaux, a eu l'avant-bras droit comprimé entre une vis et le roulage, en voulant déposer un objet sous le bâti du métier. Forte plaie contuse. 20 jours de repos.

VOL DE POULES ET DE PIGEONS

M. Balcam Camille, 47 ans, ouvrier de ferme au service de M. Toulemonde Henri, cultivateur, rue de l'Union, 99, a été arrêté pour avoir dérobé, au préjudice de son maître, quatre poules et quatre pigeons.

Il sera déféré au parquet.

ENCORE UN PENDU

M. Brouck Pierre, cabaretier, rue du Touquet, 188, a été trouvé, hier, pendu dans sa chambre. Brouck se livrait à la boisson depuis quelque temps.

AUTOUR DE LILLE

ARMENTIÈRES

Accident de machine. — Les ouvriers du tissage Brisoux et Compagnie, au nombre de 250, chômeront jusqu'au lundi 8 juin, par suite de la rupture d'un arbre de transmission.

Au tissage Mahieu. — Les seize ouvriers qui étaient en grève depuis une quinzaine de jours, ont repris le travail jeudi matin.

HAUBOURDIN

L'Exposition Canine. — Quelques amateurs ayant demandé aux organisateurs de l'Exposition de Chiens de bergers, de chiens de bouviers, de trait, qui aura lieu la 28 juin à Haubourdin, si les mâles et femelles formaient une seule classe, nous croyons utile d'informer les propriétaires de chiens que pour les 1er et 2e prix en classe de novices, les 1er, 2e et 3e prix en classe ouverte, les chiens forment une classe et les chiennes une seconde classe; il n'y a que pour les prix spéciaux en espèces et les prix spéciaux offerts avec clause spéciale qu'il ne sera pas tenu compte de la différence de sexe.

Les inscriptions pour cette exposition doivent être envoyées accompagnées du droit qui est de 0.50 par classe et par chien (tout chien inscrit dans les deux classes ne paie que 0.75), à Monsieur Charles Dumortier, 5, rue du Perc, à Haubourdin, jusqu'au 20 courant, terme de rigueur.

GHERENG

Un peintre tombe d'échelle et se blesse grièvement. — Jules Bacheiet, 28 ans, peintre, rééclamant une façade, lorsque par suite d'un faux mouvement, il tombe de l'échelle et vint s'abattre sur la chaussée. On le releva, le bras gauche fracturé et contusionné à plusieurs endroits. Il a reçu les soins du docteur Desconmelet.

La chaussée n'a pas été favorisée par le beau temps. Néanmoins, les promeneurs furent nombreux et les attractions animées.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE

Fête de procès. — Les gendarmes ont dressé des procès-verbaux au cafetier Leclercq, ainsi qu'à huit de ses clients qui s'obstinaient à boire, malgré que le couvre-feu fut sonné.

MONCHAUX

Funérailles. — Les funérailles de M. Brien, adjoint au maire, membre du Bureau de Bienfaisance, contrôleur des douanes en retraite, ont été célébrées jeudi matin avec le concours d'une nombreuse assistance. En tête du cortège si précédent le char funèbre se trouvaient les enfants des écoles, la fanfare de Raimbeaucourt et la compagnie de sapeurs-pompiers de Monchaux. Le deuil était conduit par M. Clément Brien, sous-chef de bureau à la préfecture du Nord, et par MM. Biz et Bierwaque, ses gendres. Derrière la famille se trouvait le Conseil municipal au complet. Dans le nombreux assistance on remarquait M. Desrousseaux, chef de division à la préfecture; MM. Cerisier, Ducatillon, Duponchel, Delannoy, chefs et sous-chefs de bureau; Gourault, commis des ponts et chaussées; Lebette, ancien directeur des entrepôts des sucres à Douai; Blondeau, conseiller d'arrondissement; Maniez, maire de Raimbeaucourt; Dubar, maire de Mons-en-Pévèle; Boulanger, maire de Leforest; le docteur Lagrange, Regnault, Morel, Vaillant, notaires; Bourgeois, agent voyer, et de nombreux fonctionnaires.

Au cimetière, M. Cartier, maire, prit le premier la parole. Au nom de l'assemblée municipale, il fit l'éloge du bon citoyen, aimable et serviable qu'était M. Brien, et exprima en termes émus les profonds regrets de tous ses administrés.

M. Gautier, au nom des amis de M. Brien, lui adressa un dernier adieu. Il retraça brièvement la carrière administrative du défunt et rappela ses excellentes qualités qui le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient.

EMMERIN

Syndical des Faïseurs et Piqueurs de grès. — Demain dimanche 7 juin, à 4 heures et demie du soir, salle Demeulliin-Willems, assemblée générale du syndicat.

Ordre du jour : nouvelles adhésions ; compte rendu de l'entrevue avec le syndicat patronal ; mesures à prendre.

La présence de tous est indispensable.

ARMENTIÈRES

Grève. — Trente fileuses de la filature de coton Dulour Frères se sont mises en grève pour se solidariser avec une compagne renvoyée pour avoir refusé de travailler sur un métier autre que le sien.

CYSOING

Exploits de vendeies. — Des malandrins ont nuitamment mis à sac le pavillon de chasse de M. Dewavrin. Des portes, des fenêtres et du mobilier, il ne reste que des débris. Une enquête est activement menée par la gendarmerie.

LEERS

La fraude. — Deux arrestations. — Les douaniers de service à Leers ont mis en état d'arrestation Adèle Derreveaux, ménagère, et sa fille âgée de 16 ans, domiciliées à Leers, qui frauduaient cinq kilos de café belge. Elles ont été dirigées sur la maison d'arrêt de Lille.

TOUFFLERS

La consultation des nourrissons a eu lieu à la mairie avec le concours du docteur Lamotte. Plus de 40 bébés lui furent présentés et un certain nombre de primes furent offertes aux mamans.

HEM

Un garçon brasseur tombe et se blesse. — Maurice Cartier, 17 ans, garçon brasseur chez MM. Brame et fils, est tombé en soulevant une rondelle et s'est fait une blessure au genou droit. Il a reçu les soins du docteur Meaure.

Le tête communale. — La ducasse s'ouvrira dimanche pour durer trois jours. Déjà les attractions s'installent sur la place. Comme les années précédentes, il y aura bal, café-concert et jeux divers.

Etat civil. — Décès. — François Verstuyn, 80 ans, rentier.

LYS-LEZ-LANNOY

Aimables voisines. — La police enquête au sujet d'une affaire de violences entre les dames Debèvre et Uvenne, rue Echevin. Mme Debèvre met ses blessures sur le compte de Mme Uvenne, et celle-ci dit avoir été menacée par Mme Dufermont. Qui a raison ? Le tribunal décidera.

NORD

DOUAI

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le mercredi 10 juin 1914, à 8 heures et demie du soir, salle basse de l'Hôtel de Ville.

Voici l'ordre du jour de la séance :

1. Correspondance et communications ; 2. Voirie vicinale : chemin d'intérêt commun n° 40 ; aliénation du terrain par voie d'alignement ; 3. Ecole municipale d'apprentissage : boursiers de l'Etat : crédit d'ordre ; 4. Fêtes communale et nationale : rapport de la commission des fêtes publiques ; 5. Sapeurs-pompiers : subvention de l'Etat ; répartition : rapport de la commission ; 6. Vente de terrain provenant du démantèlement rue de la Brayelle ; 7. Voirie : rue du Grand-Bail : travaux de pavage et de couverture de la dérivation ; 8. Voirie : rue Saint-Jacques et place Carnot : construction d'égout ; 9. Voirie : construction de trottoirs sur différents points de la ville ; 10. Place L'Hérillier : déviation de la voie du tramway ; 11. Place L'Hérillier : pavage : crédit ; 12. Raccordement industriel : autorisation ; 13. Agrandissement de l'école Saint-Nicolas : projet : crédit ; 14. Agrandissement de l'école maternelle de la rue de Cambrai : projet et crédit ; 15. Remplacement des portes des entrepôts des magasins et des écuries de la ville ; 16. Compte administratif de l'exercice 1913 ; 17. Compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1913 ; 18. Budget additionnel de l'exercice 1914 ; 19. Service vicinal : chapitres additionnels au budget de 1914 ; 20. Budget vicinal de 1915 ; 21. Octroi : Bureau de Frais-Marais : bail ; 22. Octroi : bureau de la porte de Lille : acquisition de terrain ; 23. Eaux potables : extension de la canalisation boulevard de l'Industrie ; 24. Bureau de Bienfaisance et Mont de Piété : comptes et budgets : avis ; Bureau de Bienfaisance : fournitures de plaques en cuivre pour la section des beaux arts : marché ; 25. Musée communal : fourniture d'un lutrin ancien et d'un banc en chêne sculpté Louis XIV : marché ; 26. Hospices : aliénation de terrains sur Douai : avis ; 27. Ecole du service de santé militaire de Lyon : demande de bourse : avis ; 28. Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille : demandes de bourse : avis ; 29. Recrutement : sortiens de famille : classes 1913-1914 ; 30. Fête d'inauguration du monument Jean de Bologne.

Réception. — Le lundi 8 juin, à 9 heures du soir, le municipalité recevra à l'Hôtel de Ville la société de gymnastique « l'Union Douaisienne » et la société chorale « les Mélomanes Douaisiens » qui ont remporté de magnifiques succès aux concours internationaux de Rouen et du Havre.

Le cortège se formera à la gare d'où il partira à 8 heures et demie du soir.

« Au Carillon ». — Le gala annuel de la société « le Carillon » aura lieu au théâtre le 18 juin prochain.

Au programme, outre le 3e acte du chef-d'œuvre de Porto-Riche, « Amoureuse », qui valut au « Carillon » la première place du classement général au concours de Troyes, figurent : « Folle Entreprise », comédie en 1 acte de Maurice Donnay, et la délicieuse comédie d'Alfred de Musset « Il ne faut jurer de rien », pour l'interprétation de laquelle le « Carillon » s'est assuré le concours d'artistes de l'Odéon.

Nous reparlerons de cette manifestation artistique dont le programme est déjà une garantie de succès.

Anciens élèves de l'école des industries agricoles. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école nationale des industries agricoles de Douai tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 7 juin, à 11 heures du matin, 13, rue de l'Université.

Etat civil. — Publications de mariages. — Entre : Xavier Mérasse, bateleur à Neuville-sur-Escaut (Nord), et Adélaïde Gallet, batelière à Douai — Charles Bachelet, secrétaire du « Nord Illustré », et Raine Levallois, gérante à Douai — Paul Deligny, garçon coiffeur à Douai, et Sidonie Frère, couturière à Douai — Edgard Caby, soldat au 15e d'artillerie à Douai, et Julie Van Rompaey, continuelle à Lille — Maurice Bouchequet, charcutier à Douai, et Berthe Ducatillon, sans profession à Lille.

Décès. — Marie Dernoncourt, 5 jours, rue Bra, 24 — Amélie Bonnet, 57 ans, journalière, épouse d'Eugène Cherquefosse, rue Pépin, 3 bis.

ORCHIES

Le Grand Marché aux Fleurs. — Nous sommes heureux d'ajouter, au compte rendu de cette fête, publié mercredi dernier par le « Progrès du Nord », l'appréciation d'un musicien de talent dont l'impartialité est bien connue, sur le concert donné par la Musique Municipale :

« Malgré la température glaciale, le Concert donné par la Musique Municipale avait attiré de nombreux auditeurs.

« Parmi les morceaux qui ont plu, citons : « La Gavotte », fine, bien détaillée ; « Les Cloches de Corneville » et surtout la belle « Fantaisie sur le « Prophète ». Les solistes en ont bien rendu les magnifiques chants. Les ensembles en plano sont souvent d'une homogénéité parfaite ; c'est ce que j'ai trouvé de mieux. Les forts paraissent un peu maigres, c'est-à-dire qu'ils manquient de brio, de relief. D'ailleurs, le kiosque (dont on avait enlevé la toiture à cause du grand vent, de crainte d'accident), se prêtait très mal en cet emplacement à une bonne sonorité, surtout dans les « forte ». Au milieu d'une place immense, aux courants d'air multiples, les sons s'envolent au grand désespoir des auditeurs.

M. Struyve a toujours une baguette énergique, une souplesse de mouvements, que j'ai souvent admirée. Il est inutile que je lui fasse ici de la réclame. Tous les Orchésiens connaissent ses qualités artistiques. Voilà mon opinion, opinion sans partipris ; c'est aussi, je crois, l'opinion d'un musicien et c'est peut-être aussi ce qui en fait la valeur.

Louis DETROY, chef de musique.

Les vols en gare. — Nous avons signalé le vol de deux colis de linge commis cette semaine en gare d'Orchies.

M. Desmettre, l'habile commissaire de la police mobile, a, avec un de ses inspecteurs, découvert la piste du voleur. Celui-ci, après s'être emparé du colis avait suivi la voie ferrée jusqu'au faubourg d'Orchies où il avait pris le train pour Pont-de-la-Deûle. Arrivé à cette gare, il était allé à l'auberge Moreau puis chez des amis, cherchant, dit-il, à se débarrasser du produit de son vol, dont il ne savait que faire.

La police mobile l'a arrêté. C'est un sieur Henri Thomas, 32 ans, mineur à Flines-les-Raches.

Après avoir été déféré au magistrat instructeur, Thomas a été écroué.

MASNY

Le vagabond. — La gendarmerie a arrêté le journalier Olivier Léon, âgé de 47 ans, originaire de Sars-Poteries, qui se trouvait en état de vagabondage.

ANIHERS

Mort à la mine. — L'ouvrier mineur Pogard a été retrouvé mort par des camarades, dans une galerie de la fosse n° 2 des mines de Flines où il travaillait.

Son décès est dû à une affection cardiaque.

VALENCIENNES

Patronage laïque de jeunes filles. — La réunion ordinaire du patronage laïque de jeunes filles aura lieu le dimanche 7 juin, à deux heures et demie, dans la grande salle des Académies, rue Ferrand.

La dernière cravate. — Le marinier Désiré Kaisiaire, 52 ans, né à Dunkerque, s'est pendu dans la cabine de sa péniche « L'Active », en stationnement sur l'Escaut, au Vert Gazon.

L'affaire de la Société Foncière et Immobilière Valenciennoise « Habitations à bon marché ». — On nous communique la note suivante :

Toutes les personnes ayant eu des rapports avec cette société ou avec M. Ricq, son directeur, soit comme souscripteurs d'actions ou comme entrepreneurs ou fournisseurs, sont invitées par M. Ricq à se présenter samedi 6 juin, de 2 heures à 5 heures de relevée, au bureau de la dite société à Valenciennes, 6, rue Capron, pour fournir toutes explications en présence de l'expert désigné par M. le juge d'instruction en vue de faciliter l'examen de la comptabilité de la société et de la gestion de M. Ricq.

Prière aux personnes convoquées d'apporter tous reçus et pièces utiles.

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné le lundi 8 juin, à 8 heures du soir, sur le kiosque de la Fosse-aux-Chênes par la fanfare des mineurs de Saint-Vaast-la-Haut :

1. En Avant, allegro militaire (Menzel) ; 2. Fantaisie Polonaise n° 2 (Villermin) ; 3. Tannhauser, fantaisie sur l'opéra (R. Wagner) ; 4. Terpsichoré (ballet de) (L. Ganne) ; 5. Champagne, polka chantée (Tournour).

Interdiction de circulation. — Pour permettre l'exécution de travaux de pavage rue de Paris (route nationale n° 29), la circulation sera interrompue du 1er au 20 juin entre l'église Saint-Nicolas et le Marché aux Herbes.

— Un arrêté préfectoral a divisé Valenciennes en 2 bureaux de vote, le premier pour les électeurs inscrits du N° 1 au N° 1.200, sera installé à la mairie, salle du tribunal de simple police, le second, pour les électeurs inscrits du N° 1.201 à 2.403, se tiendra à la mairie, salle des répétitions.

— On vaccinera à l'Hôtel de Ville de Valenciennes, les 9, 11, 16, 18 et 25 juin.

ANZIN

— Les Associations d'anciens élèves des écoles d'Anzin organisent, pour le 5 juillet, par train spécial, une excursion à Compiègne et Pierrefonds.

S'adresser au siège des associations.

SAINT-AMAND

— Aujourd'hui samedi 8 juin, au Théâtre municipal, à 8 heures du soir, grand concert de bienfaisance au profit de la caisse de secours aux malades de la Faïencerie. L'orchestre sera composé de musiciens de l'Harmonie Municipale.

Fanfare Mutuelle Valenciennoise. — La Fanfare Mutuelle Valenciennoise donnera un concert dimanche 7 juin, au Faubourg de Paris.

Les musiciens sont priés de se trouver à 5 heures au siège de la Société, chez M. Rose Desguin.

SAINT-AMAND-LA-HAUT

— La tripèche du quartier du faubourg de Saint-Vaast-la-Haut est fixée au 7 juin.

QUIEVRECHAIN

Extradition. — Le nommé Tistiller, 26 ans, ressortissant, inculpé de vol et arrêté à Anvers, a été extradé samedi, à 10 heures, et remis à la frontière française, chez Hoorbeke.

Cet individu, signalé par le parquet de Boulogne, est né à Dervill (P.-de-C.), le 10 mars 1888.

CAMBRAI

VILLERS-OUTREAU

Voies de fait. — M. Arthur Micheux passant devant la demeure de M. Léon Petit, brodeur, se plaint d'avoir été l'objet de voies de fait de la part de ce dernier. Il porte à la tête de sérieuses blessures. Une enquête est ouverte.

TROISVILLES

Violences. — Un individu d'Inchy, connu sous le nom de « Deibler », entrait à l'estaminet tenu par la dame veuve Dupuis-Mascart. Comme on le faisait attendre pour lui servir la chope qu'il avait demandée, il murmura puis étant servi, il lança sa chope pleine à la tête de la débitante, saisissant ensuite une chaise il la jeta dans le verrier et menaça de mort la cabaretière. Il sortit ensuite et revint quelque temps après briser trois vitres à la porte de l'estaminet. Plainte est portée contre cet indésirable client.

CAUDRY

— Il y a quelques jours, M. Paul Lancelle, tulliste chez MM. Hector et Louis Dupuisson, fabricants de tulles, rue Nationale, en descendant de son métier, mit par mégarde le pied sur une broche qui était tombée à terre.

La pointe qui, sans doute, était rouillée pénétra profondément dans la plante du pied et l'ouvrier dut cesser tout travail.

Mais bientôt la piqûre s'enveninant détermina une attaque de tétanos. Malgré les soins éclairés du docteur Vallée, Lancelle succomba au milieu d'atroces souffrances.

Lancelle qui était âgé de 45 ans était célibataire. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

NEUVILLY

Festivbl. — La commune de Neuvilly organise pour dimanche prochain 7 juin un grand festival de musique et un grand concours de tir à la cible réservé aux sapeurs-pompiers.

Cette grande fête est placée sous les présidences d'honneur de M. Albert Seydoux, député, et de M. A. Lefebvre, maire de Neuvilly.

A 4 heures de relevée aura lieu l'ouverture du festival aux différents kiosques spécialement érigés pour la circonstance.

A partir de 9 heures du matin se tiendra le concours de tir à la cible.

A l'issue de la fête, grand bal public.

Le lundi 8 juin, la fête se continuera par un grand tir à la cible organisé par le comité pour les sociétés et les membres organisateurs de la fête. De 6 heures à 7 heures, concert par la fanfare municipale.

AVESNES

LAROUILLIES

L'accident de lundi. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'accident dont a été victime, lundi soir, sur la grand'route, au centre de Larouillies, M. Bocquillon Arthur, âgé de 50 ans, demeurant à Trieux-de-Villers (Fourmies), rue d'Obus.

De nouveaux renseignements nous sont parvenus au sujet de cet accident, qu'on dit imputable à un chauffard inconnu.

Il était passé dix heures du soir.

Une voiture automobile a roulé par là à peu près à ce moment. Personne n'a dit l'avoir vue, mais un habitant de Leadroit, un jeune fermier, M. Eugène Duvivier, a constaté son passage, car la lueur des phares a éclairé la chambre dans laquelle il était couché.

C'est peu après ce passage d'auto qu'on a entendu crier au secours.

M. Duvivier, alors, s'est levé à la hâte et a couru sur la route où il a reconnu le blessé, lequel lui a dit avoir été culbuté par une automobile.

D'autres personnes étaient accourues également au secours du blessé. C'étaient deux femmes du voisinage, Mme Savareux, fermière, et Mme Leclercq, cabaretière.

C'est dans la grange de Mme Savareux que le blessé a été transporté. Il y a reçu des soins en attendant que sa famille le fît ramener à Fourmies.

On a prétendu que M. Bocquillon était ivre, mais le fait n'est pas prouvé. Il n'y eut d'ailleurs point paru après pareil accident, car le blessé se trouvait dans un état très grave, ayant, comme nous l'avons dit, une jambe brisée au-dessus de la cheville, avec un os mis à nu, et cela, le cas échéant, désinfecté.

Le garde champêtre de Larouillies, M. Allaire Sincère, venu pour interroger le blessé, n'a pu apprendre de lui rien d'utile.

M. Bocquillon est maintenant soigné à l'hôpital de Fourmies.

Une enquête sur cet accident a été ordonnée par le parquet d'Avesnes. Elle a été confiée à la sagacité et au zèle de M. Baudhuin, maréchal des logis chef de gendarmerie.

AULNOYE

Un gamin qui n'a pas froid aux yeux. — Mercredi, à la descente d'un train en gare d'Aulnoye, un gamin de 13 à 14 ans, seul, sans bagages, s'avançait, plein d'assurance, avec les autres voyageurs, vers la sortie. Il n'avait pas de billet à présenter au contrôleur, mais il pensait qu'à la faveur d'une distraction de celui-ci, il parviendrait à franchir la porte. Est pour lui occuper l'esprit à autre chose qu'au billet, il lui demanda : « A quelle heure pour Paris, s'il vous plaît ? »

Mais le contrôleur, un vieux fonctionnaire de la Compagnie, M. Colot Camille, n'était pas homme à se laisser « refaire » par ce moutard, qu'il n'avait déjà que trop bien remarqué. Pour toute réponse, il lui demanda son billet. Noirs petit homme ne s'attendait pas à pareil insuccès. Il ne sut plus quoi dire. M. Colot le garda à sa disposition pour le conduire au chef de gare, sitôt sortis tous les voyageurs.

Le chef de gare, M. Defrance, interrogea le jeune délinquant, qui déclara se nommer Maurice Monlien, avoir quatorze ans, et demeurer avec ses parents, à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, 164.

« Je suis parti, dit-il, de Paris, mardi, vers dix heures ».

A dix heures vingt-cinq, j'ai pris le train à la gare du Nord, avec un billet pour Sars-Poteries. J'y suis arrivé vers trois heures et demie de l'après-midi.

Là, je voulais travailler dans une verrerie, mais je n'ai pas trouvé à m'embaucher.

Il me restait vingt sous ; je les ai dépensés.

Le lendemain, vers dix heures 40, j'ai repris le train sans billet. »

Les gendarmes de Berlaimont, informés par M. Debureaux, vinrent prendre possession du gosse.

A eux, le petit Maurice — si c'est Maurice qu'il se nomme — fit le même récit, en ajoutant qu'il était apprenti électricien.

Il n'avait sur lui aucun papier et pas le moindre sou, ni même aucun objet quelconque.

Les gendarmes l'ont arrêté pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer, et l'ont conduit à Avesnes pour y être déféré au parquet et écroué à la prison.

Une enquête a été ordonnée aussitôt pour vérifier si ces dires sont exacts.

LOUVIGNIES-BAVAY

Fête communale. — La fête communale aura lieu les 14 et 15 juin prochains. Jeu de cocosse au but, bal.

MONCEAU-SAINT-WAAST

Vol. — On a volé 3 lapins et une fourche chez M. Louis Lejeune, cabaretier.

OBIES

Une plainte. — M. Arsène Messager, 25 ans, sabotier, a déposé une plainte contre le nommé Georges Haquet, journalier, qui, dit-il, a tiré des coups de revolver sur lui et sur son amie, Alice Malaquin, servante, 17 ans.

LA LONGUEVILLE

Course vélocipédique. — Dimanche 14 juin, à 4 heures, course vélocipédique comprenant avec de nombreux prix en espèces, suivie de mât de cocagne vertical. Le soir, à 8 heures, bal.

BOULOGNE-SUR-HELPE

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal, en votant le budget primitif de 1915, a décidé qu'une subvention de 60 francs serait accordée à la Société de crosse « La Fraternelle ».

DUNKERQUE

Arrivée d'aéroplanes. — Deux biplans militaires sont arrivés au champ d'aviation. C'étaient deux biplans Voisin, appartenant à l'escadrille n° 14 du centre de Mourmelon-le-Grand, près de Châlons-sur-Marne. Ils étaient pilotés le premier par le lieutenant Le Vassor, ayant comme passager le lieutenant Piège du 15e chasseurs ; le 2e par le maréchal des logis Pazmier avec comme passager, le lieutenant Banéat, du 9e dragons.

Avant d'atterrir, les appareils ont survolé sur Dunkerque en faisant quelques courbettes et dessinant de savantes spirales au-dessus du port.

BERQUES

Chevaux emballés. — Jeudi, des chevaux attelés à un camion s'emballèrent soudain dans la cour de la gare. Un employé de la gare se jeta résolument à leur tête et réussit à les arrêter, évitant ainsi des accidents qui se seraient infailliblement produits.

Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel dans une courte audience tenue hier matin, a condamné à un mois de prison une fille soumise, Julienne-Malvina Crouquet, 29 ans, sujette belge, qui, en 1902, avait été l'objet d'un arrêté d'expulsion.

Elle prétend qu'elle ignorait cette mesure.

Incendiaire. — Un alcoolique invétéré nommé Charles Beudart, demeurant dans un taudis rue Neuve-des-Capucins, a essayé de brûler vifs ses voisins, les époux Dambrine avec qui il s'était querellé dimanche. Il avait placé le long de leur porte une paillasse sous laquelle il avait placé une bougie allumée dans le goulot d'un litre.

Heureusement les époux Dambrine furent réveillés par le crépitement des flammes qui brûlaient leur porte. Ils appelèrent en accours par la fenêtre et aidés des voisins ils éteignirent ce commencement d'incendie.

Ce dangereux alcoolique a fait des aveux et il a été conduit le 5 après-midi à la maison d'arrêt. Le Parquet s'est rendu sur les lieux pour procéder à une enquête.

QUAEDYPRE

Dévaliseurs de bosses-cours. — Pendant la nuit un ouvrier agricole, Louis G..., s'est introduit dans la basse-cour de la ferme Dupek pour dérober des volailles. Surpris par le domestique il se réfugia près d'une meule où il fut découvert et gaffé à vue jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

Procès-verbal fut dressé et nôtre amateur de poules passera en correctionnelle.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS

Accident. — A la fosse n° 12 des mines de Lens, l'Arabe Arib al Amer ben Mohamed, tamponné par une berline, a nu deux côtes fracturées.

Débauche. — La dame Elisa Vandeputte, épouse Cuppaert, qui favorisa la débauche chez elle, a fait l'objet d'un procès-verbal de la part de la police.

B. A. M. — Les candidats au B. A. M. de la société de gymnastique « La Régénératrice », au cours d'une marche qui aura lieu dimanche prochain 7 juin, effectueront un tir à 200 mètres.

Violences. — Angèle Beault, 16 ans, mécontente parce qu'on ne voulait lui laisser voir son amant, brisa un carreau et arracha des rideaux au cabaret algérien Azouaou allé ben Hocine, rue Louis-Blanc.

Vol. — L'agent Bézal ayant plaint la dame Julie Vromont, épouse Henri Gilbert, demeurant à Harnes, la surprise à voler une pièce de porc chez M. Voisines. Il lui a dressé procès-verbal.

LOOS-EN-GOHELLE

— Mlle Félicienne Vivier étant au cabaret Allart, refuse de danser avec François Saint-Maxent. Il l'intimidi à la sortie et lui porta des coups.

LIEVIN

— L'Arabe Makry Areski, entré au cabaret Bourland, hameau de Calonne, y eut une altercation avec Jean Vaissière, 20 ans. Quand ils furent dehors, ils échangèrent des coups. Vaissière, dans la lutte, détériora des couvre-lits et une montre que portait l'Arabe, marchand ambulant. Au cours de leur enquête, les gendarmes furent insultés par Gaston Evrard, 37 ans, qui se rebella lorsqu'ils l'arrêtèrent.

— Le banquet annuel de la Compagnie des sapeurs-pompiers aura lieu le dimanche 14 juin, dans la salle des fêtes de la mairie.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal primitivement annoncé pour le lundi 8 juin, est reporté au jeudi 11, à 7 heures. Même ordre du jour.

Vol. — Une femme dont on connaît le signalement envoya chercher deux paires de bottines par une gamine chez M. Soyez-Boncourt. Peu après, l'enfant en rapportait une disant que l'autre qui convenait avait été conservée. On recherche la femme.

BILLY-MONTIGNY

— On a volé des lapins chez M. Sauvage-Bouches et Léon Blair, demeurant carons Tourtois.

A l'ombre. — Le nommé Maldeguerre Médard, 34 ans, chauffeur à Billy-Montigny, était condamné, il y a quelques jours, à huit jours de prison pour coups.

N'étant pas allé purger sa peine, il c'est vu arrêter par la gendarmerie.

PONT-A-VENDIN

— En exécution d'un extrait de jugement, les gendarmes ont arrêté Alexandre Thores, 28 ans, qui doit accomplir un mois de prison pour coups, violation de domicile et bris de clôture.

NOYELLES-GODAULT

— Un concours de coqs aura lieu chez Dubois Alexandre, le 14 juin 1914, à 5 heures du soir. 6 francs de mise. 1 coq gagnant 45 francs.

BOULOGNE

CALAIS

Arrivée d'artilleurs. — La batterie du 1er régiment d'artillerie à pied en garnison à Dunkerque est arrivée, hier matin, à Calais, pour exécuter des tirs à la mer.

Précoces voleurs. — Il y a un mois, nous relations, lui-même, le vol commis par trois gosses, les nommés Georges D..., Auguste R... et Philippe M..., tous trois âgés de 11 ans, et demeurant chez leurs parents, rue des Bienvenus.

Ils avaient cambriolé un bureau de tulles, rue des Soupirants et n'avaient trouvé, pour tout butin, qu'un crayon.

Vertement admonestés par le commissaire, ils avaient promis de ne plus recommencer. Depuis, deux vols : l'un chez M. Edgar Bomy, fabricant de tulles, l'autre chez M. Fernand Martin, marchand de matières premières, furent découverts. Après recherches, M. Delean, officier de paix, eut la conviction que c'étaient encore les gosses qui en étaient les coupables. Arrêtés, ils ont passé des aveux complets. Cette fois, ils seront poursuivis pour vol et tentative de vols qualifiés.

Ecrasé par une voiture. Le cocher s'enfuit. — A midi, Lucien D..., 29 ans, lueur à l'abattoir, rue Hermant, 3, sortait de chez son patron, M. S..., chevillard, route de Boulogne, quand il fut renversé par une voiture de limonadier qui lui passa sur le corps. Sans s'occuper de sa victime, le cocher continua sa course à vive allure.

D... fut transporté à son domicile et le docteur Marquis mandé en hâte releva des contusions internes du bassin et de la hanche et une sérieuse blessure au genou droit.

On recherche activement le cocher de la voiture de livraison.

ANDRES

Un bébé de 18 mois se noie. — Une petite fille de 18 mois, jouait dans le jardin de ses parents, les époux Spèque-Becquet, quand s'étant approchée trop près de la rivière, qui borde ce jardin, elle tomba dans l'eau et se noya. Sa mère, inquiète, aperçu son enfant qu'elle aperçut entraînée par le courant, à 150 mètres plus loin de l'endroit où elle jouait.

On juge de la douleur de la mère.

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
additionné d'eau de seltz ou nature avec un filet de sirop de citron ou de cassis
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
DEMANDER UN TRILLE A L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot QUINQUINA

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Mannechez Georgette, rue des Stations, 9 — Doon Lucienne, rue Faidherbe, 44 — Vandenes Charles, allée de la Vieille-Aventure, cour Saint-Roch, 73 — Manton Marguerite, rue Gantois, 57 — Blanchard Madeleine, rue Gounod, 6 — De Lauweryns de Rosendaele Jacques, boulevard des Ecoles, 1 ter — Callebert Marie Thérèse, rue de la Barre, 62 — Carrette Fernand, place Nouvelle-Aventure, 48 — Fontaine Robert, chemin d'Iteile, 42.

Décès. — Cuvelier Sidonie, 85 ans, veuve de Jean Delcour, rue du Faubourg de Douai, 214 — Tourtre Léon, 64 ans, époux de Clarisse Molle, rue des Manniers, 108 — Legrie Suzanne, 19 ans 1/2, place des Reignaux, 19 — Christiaens Julie, 70 ans, veuve de André Duvet, chemin des Huites, 30 — Fourment Eugénie, 54 ans, veuve de Alexandre Delrot, rue de Roubaix, 7 — Teas Joseph, 44 ans, rue Solférino, 132 bis — Dormieu Nathalie, 60 ans 1/2, épouse de Séraphin Cappelle, rue des Augustins, 21 — Masselot Albert, 3 mois 1/2, rue Saint-Sauveur, 99 — Buore Mathilde, 58 ans 1/2, veuve de Jules Waeremier, rue Colbert, 71 — Beucher Victoire, 40 ans, célibataire, rue du Gard, 1 — Bassat Pierre, 68 ans 1/2, époux de Théodoric Hochard, chemin des Huites, 97 — Lecoite Joséphine, 39 ans 1/2, célibataire, rue du Port, 86.

ROUBAIX

Naissances. — Simone Van Gheluwe, rue des Vélocipèdes, 5 — Vandenbrouck, 13 — Louise Plouvier, rue Gay-Lussac, 24 — Marthe Delemarre, rue d'